

Mise au concours

Suite au départ de la titulaire, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

Collaborateur/trice administratif/ve à 50% au sein de l'agence AVS

Exigences :

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre équivalent
- Expérience professionnelle dans l'administration publique
- Expérience de travail dans les domaines de l'AVS, de l'AI ou dans le domaine général des assurances sociales
- Bonnes capacités relationnelles et d'accueil du public
- La maîtrise d'une autre langue nationale ou étrangère constitue un atout.

Tâches principales :

- Demandes de rentes AI / AVS
- Demandes de calcul de rentes futures
- Demandes de prestations complémentaires
- Renseignements AVS (indépendants, employeurs, employés, non-actifs)
- Affiliations AVS (indépendants, employeurs, non-actifs)
- Demandes d'allocations enfants, d'APG, d'allocations maternité
- Demande de certificat AVS
- Suivi de la formation des apprentis

Nous offrons :

- Une rémunération conforme à l'échelle des traitements du personnel communal
- Des prestations sociales attractives
- Un travail varié au sein d'une petite équipe
- Une grande indépendance dans l'organisation du travail

Entrée en fonction : 1^{er} juillet 2019 ou date à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Alexandre Bédât, chef du Service de l'action Sociale, au 032 942 44 23 ou par courriel abedat@saint-imier.ch

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Collaborateur/trice AVS », **jusqu'au 25 mai 2019.**

LE CONSEIL MUNICIPAL